

Lettre ouverte à Mme la députée Marie TAMARELLE VERHAEGHE

Madame Tamarelle a adressé récemment aux habitantes et habitants de la 3ème circonscription de l'Eure une lettre d'information où elle « rend compte de son activité » de députée.

Elle évoque deux sujets importants : la protection judiciaire des enfants et l'état des deux Centres Hospitaliers du territoire, Bernay et Pont-Audemer.

En ce qui concerne la protection des enfants, nous ne pouvons qu'être en accord avec la proposition de reconnaître l'enfant comme victime en cas de violences intra-familiales. Mais cela ne résout en rien la lenteur de la justice actuellement, du fait d'un manque criant de magistrat.e.s.

En novembre 2021, dans une tribune parue dans le quotidien Le Monde et depuis très commentée, 3000 magistrats (juges, substituts, procureurs) et une centaine de greffiers ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail et le manque de temps pour traiter les dossiers. Et la fermeture des tribunaux, dont celui de Bernay, a éloigné le justiciable et augmenté les délais de traitement de ces dossiers.

Pour nos deux hôpitaux de la circonscription, Madame Tamarelle note qu'il s'agit pour elle « d'une préoccupation majeure ». Cependant, les habitants de l'intercommunalité de Bernay Terres de Normandie n'oublient pas que la députée a largement approuvé et soutenu la décision de la fermeture de la Maternité du CH de Bernay, décision prise par des instances hypocrites et malhonnêtes dont elle est la garante.

Elle se vante d'être médecin, mais ce n'est pas un blanc-seing, alors qu'elle a contribué à ce que des femmes de notre territoire soient obligées d'effectuer des dizaines de kilomètres et parfois d'accoucher sur le bord de la route ou dans un camion de pompiers. Comment prétendre vouloir protéger les enfants de violences, quand on leur fait prendre le risque de subir une première et indélébile violence au moment de leur naissance ?

La fermeture d'une maternité de proximité est la première violence que l'Etat puisse faire aux mères et à leur nouveau-né. Est-ce ainsi qu'une députée assure « un engagement en faveur de la santé et de la jeunesse » ? Est-ce cela la sécurité ?

Madame Tamarelle évoque également l'importance des sommes allouées aux deux hôpitaux. Mais la construction de la deuxième tranche du Centre hospitalier de Bernay n'est que le fruit du projet « Hôpital 2012 », prévu dès 2007, qui devait suivre la première tranche de travaux.

Certes, nous nous réjouissons que ce projet voit enfin le jour, mais nous ne sommes pas dupes sur l'attribution de locaux neufs pouvant, à terme, être loués à des fins privées et donc lucratives....

De plus, il nous semble que les soignants étaient dans les rues pour améliorer les conditions de travail et in fine la qualité des soins. Sur cette revendication majeure, les personnels restent sans réponse... Des beaux locaux, sans équipes soignantes à mettre dedans, ne nous aideront pas à mener à bien notre mission de Service Public. Nous nous demandons avec quels professionnels de santé Mme Tamarelle est en contact permanent car si elle fait référence à la réunion d'avancée du SEGUR d'où provient la photo sur sa lettre d'information, aucun des projets cités par les Représentants du Personnel et les Personnels n'ont vu le jour et n'ont été suivis par la Direction !

Enfin, Madame Tamarelle note que « des maisons de santé se développent dans nos communes ». Certes il y a des regroupements de professionnels, mais toujours une insuffisance criante de médecins généralistes, spécialistes et de dentistes. Obtenir une consultation relève du parcours du combattant. Avoir un médecin référent est une chance.

Les membres du bureau, les adhérentes et adhérents de l'association LEP continuent leur combat pour des services publics de qualité, de proximité, et suggèrent à Madame Tamarelle de montrer un peu plus de modestie à la veille de l'élection présidentielle !